IMMIGRATION ASSEZ!



Christian MEUNIER

Suppléante : Michèle PRADAL

avec JEAN-MARIE LE PEN











Comités Jeanne:

La Charte des Valeurs



- Politique de transparence sur les caractéristiques des populations présentes sur le sol national, suppression des restrictions visant les «statistiques ethniques», recensement global approfondi sous contrôle international indépendant.
- 2 Suppression du droit d'asile.
- 3 Suppression du droit du sol.
- Suppression du regroupement familial.
- Suppression sélective programmée de la double nationalité.
- Réouverture du débat sur la déchéance de nationalité.
- 7 Individualisation des critères d'accès à la nationalité française par naturalisation.
- 8 Préférence nationale intégrée dans la loi fondamentale pour l'emploi, le logement, la santé, et l'ensemble des prestations sociales.
- Mise en place d'une politique familiale et nataliste d'intérêt national, création du salaire et de la retraite maternels.
- Rétablissement de la peine de mort au sommet de l'échelle des peines. Dissolution du syndicat politisé : le Syndicat de la Magistrature.
- Sanctuarisation constitutionnelle de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression, abrogation des lois restrictives dites «mémorielles», suppression du principe de précaution, rétablissement des libertés dans tous les domaines de la recherche scientifique, intellectuelle ou historique.

- Reconquête des instruments de souveraineté dans les domaines régaliens, réévaluations des alliances dans l'espace boréal, vers une «Europe des patries» à vocation confédérale incluant les Slaves.
- Relèvement du budget hors pensions de la défense à 2% du PIB immédiatement, puis à 3% sur 5 ans. Rétablissement d'un service militaire mixte volontaire de 6 mois, constitution d'une garde nationale.

 Sortie du commandement intégré de l'OTAN.

 Rétablissement des frontières.
- Remise en ordre de la politique pénale, construction de 60.000 places de prison.
- Replacer les valeurs françaises qui caractérisent le «roman national» au cœur des enseignements.
- Renforcement des dispositifs de protection animale, interdiction de l'abattage rituel sur le sol français.
- Extension des critères de légitime défense, ouverture d'un débat sur le port d'arme des citoyens.
- (18) Refonte de la législation encadrant le planning familial, réécriture des critères de remboursement de l'IVG.
- Refonte des dispositions fiscales encourageant la réhabilitation du patrimoine historique français, notamment religieux.
- Abrogation de la loi Taubira, en raison notamment de ses conséquences possibles en matière de filiation et de Gestation pour Autrui.